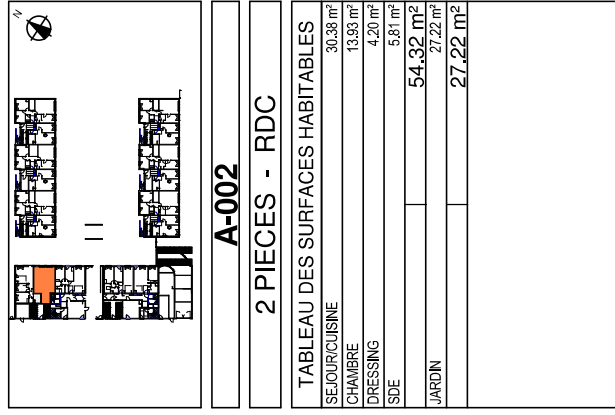




Légende

F : FENÊTRE	PF : PORTE-FENÊTRE	Rd : RANGEMENT
AV : ALLEGE VITRE	VR : VOILET-ROULANT	TR : DES DECHETS
GC : GARDE-CORPS	PL : PLACARD	LO : LINEAIRE
LL : LAVE-LINGE	FR : REFRIGERATEUR	CP : COMPLEMENTAIRE
LV : LAVE-VAISSELLE	CJ : PLAQUES DE CUISSON	

Reclamentaire PMR

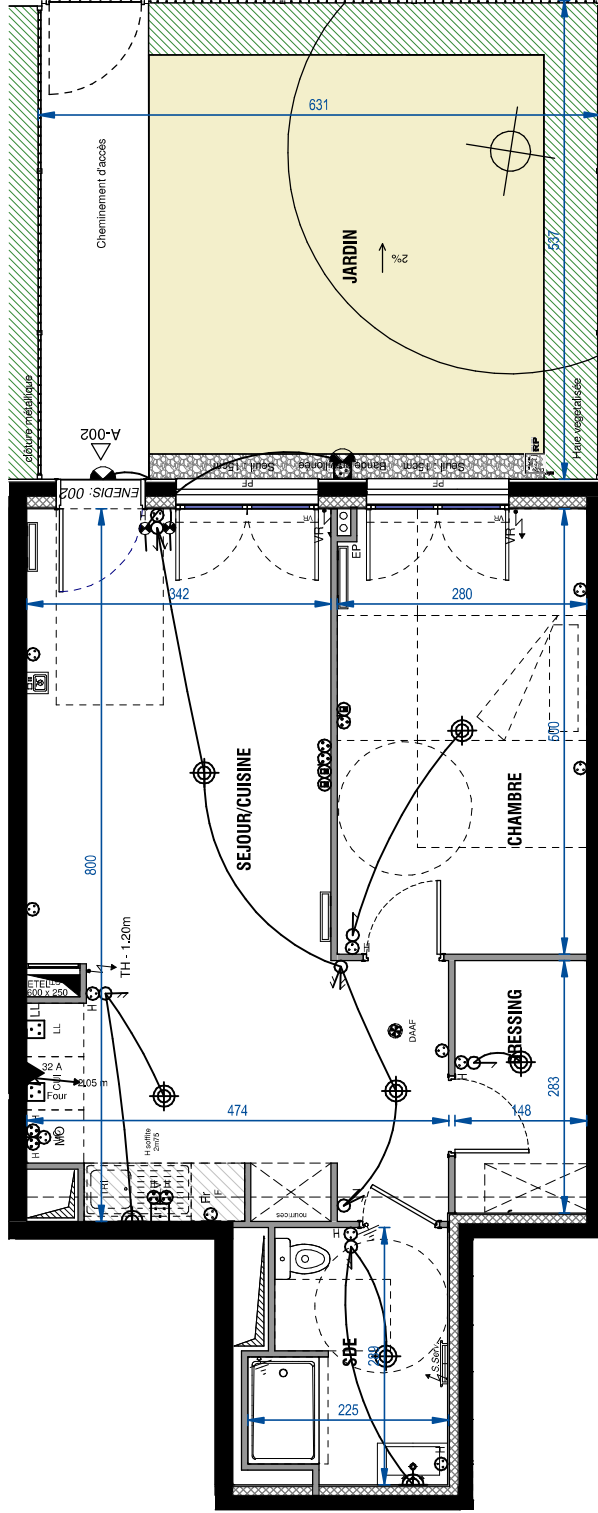
Marche < 30 cm

 Gaine technique
 Chauffage - Plomberie
 Tableau d'abonné
 Radiateur
 Sèche-serviette
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre
 Escalier
 Ascenseur
 Porte
 Fenêtre

Les surfaces habitables et annexes indiquées à l'intérieur des seuils sont approximatives. Elles sont soumises aux tolérances d'exécution. Celles des placards sont comprises dans la surface des placettes où ils se situent. Sur les plans de venant ne figurent pas nécessairement les éléments des réseaux, tels que, par exemple, canalisations, conduits ou équipements. Toutefois lorsque ces éléments sont fixés, le site à titre indicatif, le positionnement définitif des ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et technique des équipements. Les dimensions indiquées sont des dimensions nominales, correspondant au format de base du fluide thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les réglages, les niveaux, les seuils que les équipements et leur positionnement. Les canalisations, barbacanes, descentes aux eaux pluviales, trappes de visite sur gannes techniques, contournants et vannes rotatifs ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiqués à l'intérieur des seuils ne sont pas systématiquement figurés.

Indice: 5

Date: 20/04/24



Légende Électricité		LÉGENDE				
	CCS (sans logement au 1 ^{er} étage)					
	Luminaires dans parties communes (au 1 ^{er} étage)					
	Luminaires (dans le plafond) au 1 ^{er} étage					
	Luminaires Spot dans l'angle (tout type de luminaires)					
	Plafonniers sur déflecteur intégré (tout type de luminaires)					
	Applique sur déflecteur intégré (tout type de luminaires)					
	Relative (dans le plafond) au 1 ^{er} étage					
	Luminaires linéaires (longueur 2,00 m) - sans pontet commun					
	Interrupteur simple allumage, Standard					
	Interrupteur double à 2 simple allumage, Standard - Linéaire					
	Interrupteur simple sans va & vient					
	Interrupteur double 2 va & vient					
	Interrupteur double 1 simple allumage 1 va & vient					
	Bouton poussoir (P = Cour, S = Serrure, T = Télécommand...)					
	Directeur de préférence (au plafond) au 1 ^{er} étage					
	Prise 2x10 (10A) 1 Baseuse - Haute					
	Prise 2x10 (10A) 1 Baseuse - Basse					

ECHELLE : 1/60

